

« Ce sont des arbres stars, des œuvres d'art »

Mickaël Jézégou, chargé de la gestion du patrimoine arboré de la métropole de Brest, cosigne le livre *Arbres remarquables des Côtes-d'Armor*, aux éditions Locus Solus. Une pépite botanique à découvrir.

Patrimoine

Un arbre remarquable, c'est quoi ?

L'arbre remarquable se caractérise « par ses dimensions, son âge, les croyances et les faits historiques qu'il y a autour de lui », dépeint Mickaël Jézégou, chargé de la gestion du patrimoine arboré de la métropole de Brest. Le Finistérien, fin connaisseur des arbres anciens, est l'auteur du récent livre *Arbres remarquables des Côtes-d'Armor*, écrit avec Yannick Morhan, photographe, et Guy Bernard, photographe.

Le trio a déjà réalisé ce « travail de fourmi » sur les arbres du Finistère et d'Ille-et-Vilaine, aux éditions Locus Solus. « Avant tout, un arbre remarquable, c'est une charge émotionnelle ressentie quand on s'en approche. C'est souvent le « oh » poussé spontanément à son pied, reprend Mickaël Jézégou. Devant un tableau, on peut avoir une véritable émotion. Un arbre, c'est une œuvre d'art. »

« C'est souvent le « oh » poussé au pied de l'arbre »

Les Côtes-d'Armor, un riche terroir d'arbres remarquables ?
« La Bretagne est l'un des territoires qui possède le plus d'arbres anciens. C'est Georges Feterman, président de l'association nationale Arbres, qui le dit », rapporte Mickaël Jézégou. Dans les Côtes-d'Armor, « on a des stars, des arbres millénaires. C'est incroyable de savoir que des arbres ont traversé quarante générations d'hommes et de femmes. Citons le chêne de Tronjoly, à Bulat-Plestivien, un des cinq plus vieux chênes d'Europe. Ou l'if de

Pommerit-Le Vicomte, réputé millénaire. Selon la légende, il aurait pu être planté en 845, pour célébrer la victoire de Noinos, duc de Bretagne, face au roi des Francs. L'if de Saint-Maudez est aussi un des plus vieux ifs de France ». L'inventaire fait état de près de 200 arbres remarquables dans le département, 150 sont présentés dans le livre.

Un patrimoine arboré méconnu ?

« Il n'est pas connu ou peu connu, estime Mickaël Jézégou. On protège des châteaux, des manoirs, des calvaires, des retables... Ils sont classés aux Monuments historiques ou ont des protections réglementaires. Souvent bien plus anciens que ces monuments, nos arbres ne bénéficient d'aucune protection. » Alors qu'ils font partie « de notre patrimoine, de notre identité. C'est un héritage ».

Jusqu'en 1958, « on protégeait les arbres en tant que monuments naturels. Il y avait des classements, des arrêtés ministériels pris pour les arbres exceptionnels », retrace le spécialiste. Durant la seconde moitié du XX^e siècle, le regard sur l'arbre a évolué : « Il a été jugé périssable, mortel, et on ne l'a plus considéré comme un patrimoine. »

L'arbre à la forme la plus insolite ?
Le chêne perché sur le pigeonier, à Bégard, est « un arbre absolument incroyable, il pousse sur une coupole, à cinq ou six mètres au-dessus du sol ». Et puis, il y a les tilleuls du parc du château de Coat-Couraval, à Gromel. « On ne peut pas tout comprendre sur l'évolution des arbres. Ils ont des formes étranges avec de grosses cannelures, des gros empâtements, des circonvolutions impressionnantes. »

L'arbre à la croyance

la plus singulière ?

Dans le Mené, « il y a une forte densité d'arbres sacrés et de cultes associés. C'est assez étrange. À Merdrignac, un châtaignier abrite dans son tronc une statuette dédiée à Sainte-Anne. À Langourla, se trouve un chêne de fertilité, où les femmes désireuses de se marier ou d'avoir un enfant, viennent « s'éruiser » (se froter le postérieur) contre le tronc. » Dans le Centre-Bretagne, les ifs sont « nombreux dans les fermes, autour du bâti, des églises. Ce n'est pas qu'un arbre du souvenir planté dans les cimetières. Il y a un lien fort entre nous, les Hommes et cette essence. C'est une sorte d'arbre identitaire, un arbre totem ».

« Doubler la surface de haies favoriserait la résilience des territoires. »

L'arbre le plus exotique ?

« Parmi les premiers à avoir été introduits en Europe, je pense notamment au cyprès de Lambert, à Plesstin-les-Grèves, qui vient de Californie, retient Mickaël Jézégou. Il est le plus monumental d'Europe. Introduit dans le milieu du XIX^e siècle, il pousse tellement vite en circonférence (13 m) qu'il a rattrapé nos arbres les plus anciens. »

L'essence la plus étonnante ?

À Fluduno, « un magnifique chêneliège a au moins deux cents ans ». Ce qui montre « qu'une essence méditerranéenne pourrait tout à fait s'adapter chez nous ».

De nouvelles espèces à privilégier ?

« Il y a deux manières de voir les choses. Soit on plante des essences non présentes sur notre territoire et



De gauche à droite et de haut en bas : le chêne de Tronjoly, à Bulat-Plestivien ; le chêne pédonculé perché sur un pigeonier, à Bégard ; le magnolia de l'église Saint-Malo, à Dinan et l'if millénaire de Pommerit-Le-Vicomte. (PHOTO : YANNICK MORHAN ET GUY BERNARD)

qui le sont plus dans le sud, ou des essences d'origine méditerranéenne. L'autre façon de faire est de planter les mêmes essences, mais avec des origines de graines prises un peu plus au sud, qui vont supporter davantage le climat qui évoluera ici. On appelle cela une migration assistée. » Enfin, le scénario le plus pertinent est « déjà de maîtriser les exigences de chaque essence, de former peut-être des personnels techniques pointus et de planter la bonne

essence au bon endroit ».

Comment protéger ce patrimoine vert ?

Des initiatives, « comme le dispositif Breizh bocage qui vise à reconstituer les haies bocagères en Bretagne, seraient à multiplier ». Le spécialiste va plus loin : « Vous imaginez, on avait un million de kilomètres de haies bocagères après guerre. On en a peine plus de 100 000 aujourd'hui. Un kilomètre de haie capte autant de carbone qu'un hectare de

forêt. Doubler la surface de haies favoriserait la résilience des territoires. »

Pour l'arbre urbain, des démarches existent : « Des communes ont bâti des chartes de l'arbre, à l'image de Plérin et Dinan. »

Soizic QUÉRO.

Arbres remarquables des Côtes-d'Armor par Guy Bernard, Yannick Morhan et Mickaël Jézégou, aux éditions Locus Solus, 144 pages, 23 €.